

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ORDONNANCE PRISE DE SANG COMMISSION MÉDICALE

Par Alcool Info Service Postée le 03/07/2024 19:22

Bonjour ,je voudrais savoir comment obtenir l'ordonnance de prise de sang pour ma suspension de permis?mon médecin traitant peut-il me le faire?

Mise en ligne le 04/07/2024

Bonjour,

Sauf erreur de notre part, vous devriez avoir reçu ou recevoir de la préfecture une prescription des examens à effectuer dans un laboratoire d'analyses médicales.

Si tel n'est pas le cas, nous vous invitons à poser votre question via le site de la préfecture de votre département à la rubrique « nous contacter » en haut à droite de la page d'accueil.

Bien cordialement
